



Mur de séparation pour construction neuve

Par **Olaf65_old**, le **07/06/2007 à 09:20**

Je viens de faire l'acquisition d'un terrain pour réaliser une construction neuve. Sur un coté du terrain, il y a un mur qui est entièrement sur la propriété voisine (donc si j'ai bien compris, non mitoyen). Quelles sont mes obligations vis à vis de ce mur lors de ma constuction (étude de sol, ...) si je veux m'assurer qu'il ne sera pas dégradé par le travaux (hors fausses manipulations évidemment)rnrrnMerci d'avance pour vos conseils avisés.